



# Les Amis Des Abeilles de Chaponost (ADAC)

Maison des Associations, 1 rue Louis Martel, 69630 CHAPONOST  
Site internet : [www.abeilles-chaponost.fr](http://www.abeilles-chaponost.fr)  
Mail : [contact@abeilles-chaponost.fr](mailto:contact@abeilles-chaponost.fr)

## Règlement intérieur :

### Introduction :

Les objectifs sont :

- Développer et partager la gestion de ruchers.
- Faciliter les échanges entre apiculteurs de la commune et des environs.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation autour du monde des abeilles et de l'importance de la pollinisation.

### Contexte :

Ce règlement a pour objectif d'exprimer le mode de fonctionnement de l'association pour une bonne entente, et d'informer entre autres, les nouveaux adhérents.

### Comportement au rucher :

Un document, placé à l'entrée du rucher de CHAPONOST et au local de l'ADAC, résume le comportement à avoir au rucher.

En raison de risques allergiques majorés, tout enfant de moins de 12 ans est interdit dans tous ruchers s'il n'est pas accompagné d'un adulte responsable de lui et de l'accord des responsables du rucher.

Toute personne vient avec sa tenue d'apiculteur (trice) pour ne pas se faire piquer.

### Les ruchers :

Les responsables des 4 ruchers pour l'année 2025 sont pour :

- **CHAPONOST :**  
JEAN MICHEL GUICHERD (06 61 28 77 07) ,CATHY LAMBERT (06 16 17 28 34)  
Une boite à clef, avec un code, a été installée au portail pour que les adhérents ayant leurs ruches sur le terrain puissent les visiter à leur convenance.
- **FERME DU MONT**  
DANIEL FOURNY (06 68 27 29 17) et EMMANUEL MOLLON (06 24 48 06 55).
- **ENTREPRISE BASTIDE-BONDoux de CHAPONOST :**  
ALAIN AUTHIER (06 70 20 37 52)
- **COLLEGE FRANÇOISE DOLTO de CHAPONOST :**  
GILLES BORDES (06 89 91 90)

Les responsables des ruchers sont garants du bon fonctionnement des visites des ruchers et donnent leur accord pour accueillir de nouvelles ruches.

Le traitement, contre le Varroa Destructor, est **impératif** pour tout le rucher en même temps.

Il serait souhaitable que les apiculteurs bénéficiaires du terrain de CHAPONOST s'impliquent plus particulièrement dans la vie associative.

Le calendrier prévisionnel des visites des ruchers est le suivant :

- **CHAPONOST : lundi soir et un samedi par mois**

Les interventions rapides et nécessaires ne rentrent pas dans ce calendrier prévisionnel.

## **Un principe de solidarité entre les ruchers est retenu en particulier :**

- Pour se transmettre gracieusement les essaims en cas de besoin
- Pour se prêter du matériel si nécessaire

Une pharmacie par rucher est mise à disposition.

## **Matériel :**

Les responsables des ruchers expriment leurs besoins en matériel et sont responsables de celui-ci.

Tout achat de matériel est validé au préalable par le bureau, avec envoi par courriel au CA.

Tout achat important supérieur à 200 Euros est validé par le conseil d'administration.

## **Local matériel :**

Les Amis Des Abeilles de Chaponost ont un local avec différents matériels apicoles, il sert au travail d'entretien et à l'extraction.

Les clefs du local sont réparties entre les responsables de ruchers plus les responsables de l'inventaire du matériel DANIEL FOURNY (06 68 27 29 17) et GILLES BORDES (06 89 91 90 85).

## **Transhumance :**

Les Amis Des Abeilles de Chaponost ont la possibilité d'offrir aux adhérents le fait d'amener des ruches à Vaugneray lieu-dit "La Millonière" et à St Laurent de Vaux.

En échange, pour chaque ruche déposée sur le terrain, **500 g de miel/ruche** est remis aux propriétaires des terrains. Le responsable de la transhumance s'assurera de la collecte et de la remise des pots.

La date de dépôt et le retrait des ruches sur le terrain sont annoncés par CATHY LAMBERT.

Il est demandé à chaque apiculteur d'identifier ses ruches (numéro de NAPI sur le toit de la ruche, nom de l'apiculteur, n° de téléphone).

Chaque détenteur de ruches désirant transhumer devra être présent à l'aller et au retour.

## **Extracteur :**

Un extracteur à main peut être prêté. S'adresser à DANIEL ou GILLES.

L'extracteur électrique reste dans le local obligatoirement, son utilisation, pour tout adhérent, est possible sous réserve de s'inscrire dans un agenda au moins 8 jours à l'avance.

Pour chaque hausse extraite, le tarif est de 1 Euro par hausse pour l'entretien du matériel.

## **Production :**

(Si production) La production des ruchers partagés pourra faire l'objet d'une distribution si définie chaque année par le conseil d'administration, d'un pot de miel aux adhérents présents le jour de l'AG. Le reste de la production pourra être vendue aux adhérents ou aux extérieurs.

## **Animations scolaires :**

La programmation des animations scolaires ou autres, ainsi que la gestion de la ruche pédagogique est sous la responsabilité de MARIE-GENEVIEVE LASSALLE (06 78 41 15 86).

## **Événements :**

Toute initiative est la bienvenue ; pour mieux se coordonner et en faire profiter tout le monde, l'information est transmise au bureau pour confirmer la date et s'assurer qu'il n'y ait pas plusieurs événements en même temps.

Ce point n'est pas valable pour la gestion des ruchers qui nécessitent parfois des interventions rapides.

## **Mairie de Chaponost :**

Les interlocuteurs de l'association sont OLIVIER MARTEL et EMMANUEL MOLLON

Un bilan annuel sur les conventions sera fait chaque hiver avant son renouvellement.

**En cas de litige le bureau /ou et Le Président peut arbitrer.**